



COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 DES SOMMETS ET VERSANTS ORIENTAUX DE LA MARGERIDE

Compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2013 – espace multimédia de Saugues

Le Puy-en-Velay, le 20 FEV. 2014

PERSONNES PRESENTES

Etaient présents :

- Mme Marie-Claude COUFORT, Conseillère générale du canton de Saugues
- M. André BERGEIRE, mairie de Saugues
- M. Claude GINHAC, mairie de Grèzes
- M. Gérard MERLE, mairie de Chanaleilles et FDSEA
- Mme Véronique MOREL, Conseil Général de la Haute-Loire
- M. René ROUSTIDE, Syndicat des forestiers privés de Haute-Loire
- M. Michel MOULIN, ONF Saugues
- Mme Mireille GARDES, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire
- M. Bruno FOURNIER, CRPF 43
- M. Didier HUGONI, FDSEA
- M. Lilian GIRARD, Chauve-souris Auvergne
- Mme Aurélie SOISSONS, Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne
- Mme Flora PLANCHON, DDT 43
- M. Laurent BERNARD, SMAT du Haut-Allier
- M. David OLAGNOL, SMAT du Haut-Allier

S'étaient excusés :

- René SOUCHON, Conseil Régional d'Auvergne
- Willy GUIEAU, CPIE du Velay ;
- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre ;
- Vincent BOULLET, CBNMC ;
- Pierre TABOURIN, DREAL Auvergne.

DECISIONS

Mme Planchon, représentant l'Etat, procède en premier lieu aux procédures d'élections de la structure porteuse et du Président de Comité de pilotage du site « Sommets et versants orientaux de la Margeride ».

Le Conseil Général de la Haute-Loire est élu structure porteuse.

Mme Marie-Claude Coufort, conseillère générale du canton de Saugues, est élue Présidente du Comité de pilotage.

Mme Coufort remercie les membres du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements pour leur confiance, et remercie l'ensemble des participants pour leur présence. Mme Coufort expose l'ordre du jour, à savoir la présentation du bilan de l'animation 2013, et la programmation des actions pour l'année 2014. Elle passe la parole à M. Olnol, pour la présentation de ces points. Un tour de table est effectué en préalable à la présentation.

1) Bilan de l'animation 2013

➤ Suivis scientifiques et techniques :

- Inventaire des chiroptères

M. Olnol indique que dans le Document d'objectifs du site, les données concernant le groupe taxonomique des chiroptères (chauves-souris) sont peu nombreuses et assez imprécises. L'une des fiches actions prévoyait la réalisation d'un inventaire complémentaire des chauves-souris. Cette action a été réalisée en 2013 et confiée à Chauve-souris Auvergne. M. Olnol rappelle que les chauves-souris sont de bons indicateurs de la qualité et de l'état de conservation des écosystèmes, et qu'elles participent à la régulation naturelle des populations d'insectes.

M. Girard, de l'association Chauve-souris Auvergne, présente la méthodologie et les résultats de cet inventaire. Les chauves-souris émettent des ultrasons en particulier pour repérer leurs proies lorsqu'elles sont en chasse, c'est pourquoi une méthodologie basée sur l'écoute des ultrasons a été employée. Un appareil spécialisé permet de détecter ces ultrasons, dont les caractéristiques dépendent des espèces, ce qui permet de les identifier. Plusieurs points d'écoute ont été répartis sur les chemins ruraux du site (afin de respecter les propriétés privées comme convenu). 8 soirées ont été consacrées à cette étude, avec parfois comme limite des conditions climatiques changeantes (orages) notamment près du Montchauvet. Au total, 12 espèces et un groupe d'espèces de chauves-souris ont été inventoriés sur le site, ce qui est relativement riche sachant que la région Auvergne en compte 28 espèces, et la France 34. La zone comptant le plus d'espèces est la zone centrale du site (secteur de La Loubeyre), la plus grande en termes de surface. Quelques espèces inventoriées présentent un intérêt particulier, comme le Murin à oreilles échancrées, espèce de la Directive « Habitats-faune-flore » assez peu présente en Haute-Loire, spécialisée sur les araignées. La Pipistrelle Pygmée est également une espèce peu courante en Haute-Loire. La Sérotine de Nilsson représente l'une des plus importantes découvertes, il s'agit d'une espèce liée à des climats froids, dont la reproduction n'est pas connue en France. Concernant la Sérotine bicolore, il s'agit de la première donnée en Haute-Loire, c'est une espèce typique des zones montagneuses.

Concernant les chiroptères sur la Margeride, M. Girard propose de poursuivre les compléments de connaissance. La Barbastelle et les Oreillards, espèces que l'on aurait pu s'attendre à contacter sur le site (car présentes sur le versant lozérien de la Margeride), devraient faire l'objet de prospections complémentaires. Des études complémentaires sont à mener concernant les sérotines d'altitude (programme dédié), le Murin de Natterer (qui semble être en fait un groupe d'espèces dont la distinction peut se faire par analyse génétique) et le lien entre les chauves-souris et leurs habitats.

M. Hugoni demande si les densités des populations de chauves-souris sont connues.

M. Girard répond qu'il est difficile de quantifier cette densité, mais que les estimations des populations sont faites lors des comptages hivernaux (environ 10 000 individus à l'échelle de l'Auvergne chaque année) ou estivaux lors de la phase de reproduction.

➤ Suivi du régime alimentaire de la Loutre

M. Olagnol indique que dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de la Loutre est prévue une fiche action sur l'étude de l'impact de la prédation de la Loutre sur les élevages piscicoles et sur certains milieux naturels. La déclinaison régionale de ce plan d'action prévoit une étude sur des étangs piscicoles et sur des zones humides d'altitudes, notamment la Margeride. Afin de préparer la mise en œuvre de cette action, qui avait également été intégrée au Docob lors de son élaboration suite à des remarques sur la prédation de la Loutre en Margeride, une réunion a eu lieu le 27 mars à Grèzes. Etaient invités les maires des trois communes concernées par le site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride », la fédération départementale de pêche, l'AAPPMA de Saugues, l'ONEMA, le Conseil Général de la Haute-Loire, Catiche Productions et le SMAT du Haut-Allier. La méthodologie de l'étude en question est basée sur les épreintes, récoltées sur un linéaire de ruisseau puis analysées pour déterminer la part des différentes espèces qui entrent dans la composition de l'alimentation de la Loutre. Des divergences sont apparues lors de cette réunion sur le principe et le déroulement de cette étude (AAPPMA de Saugues). Elle n'est donc pas encore mise en œuvre sur le terrain.

Mme Morel indique que l'année 2013 a permis le montage du dossier de financement de l'action, et que l'année 2014 serait celle de sa mise en œuvre.

M. Merle rappelle qu'il n'y a pas eu d'étude sur la faune piscicole des ruisseaux de Margeride, et qu'en l'absence d'état initial, l'impact de la Loutre sur ces populations peut donc être difficilement quantifiable.

M. Girard signale qu'une étude menée au Pays Basque révèle que la Loutre a également un impact sur les autres prédateurs des truites et saumons, ce qui tend à relativiser et à limiter son impact direct sur les populations de poissons.

M. Gin hac évoque le chiffrage d'une telle étude, de l'ordre de 40 000 à 50 000 €, financée par l'AELB alors que les communes ont des difficultés à obtenir des subventions pour leurs assainissements.

Pour précision et après vérification, le coût estimatif de l'étude est de 56 600 € pour les 2 sites concernés (Puy-de-Dôme et Haute-Loire), le montant concernant le site de la Margeride pouvant être estimé à 28 300 €. Cette étude bénéficiera d'un financement du Conseil Général (12,35 % sur le montant Haute-Loire), de l'AELB (70 %) et des Autoroutes du Sud de la France (17,65 %).

Mme Planchon indique qu'il ne s'agit pas des mêmes fonds, que ce qui est alloué aux actions en faveur de la Loutre n'est pas pris sur les lignes correspondant au financement des projets des collectivités. Les réglementations et financements européens impliquent de rendre des comptes sur les résultats des politiques menées.

Suite à un long débat sur la Loutre, les autres prédateurs et la quantification de leur impact sur les populations piscicoles de l'Allier et de ses affluents, la présentation des actions de communication et d'information en 2013 est faite.

➤ Animation nature au Montchauvet

L'ONF a été missionné par le Conseil général de la Haute-Loire pour intervenir lors d'une sortie nature concernant le patrimoine naturel du site Natura 2000. La sortie, au départ organisée un samedi du mois de juin, a été reportée au 22 août faute de participants. Finalement, cette sortie a été organisée en partenariat avec l'association « Histoire et marche », et a permis à une dizaine de personnes de découvrir à la fois le site archéologique du Montchauvet et les richesses naturelles de la Margeride.

➤ « Une commune à l'honneur »

En partenariat entre le Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier, le service environnement du SMAT, la commune de Chanaleilles et l'association « Histoire et marche », une animation sur la journée intitulée « Une commune à l'honneur » a été organisée à Chanaleilles, le 22 septembre. La matinée, après un pot d'accueil servi par la municipalité de Chanaleilles, a été consacrée au patrimoine bâti et historique de la commune, détaillé par l'animatrice du Pays d'art et d'histoire ainsi qu'un membre de l'association. L'après-midi, les participants ont effectué une balade sur les hauteurs de Chanaleilles, près de la tourbière de La Loubeyre, afin de découvrir les richesses du patrimoine naturel de la commune.

Au total, environ 25 participants ont assisté à cette animation.

➤ Journée de sensibilisation/formation des professionnels du tourisme au patrimoine naturel de la Margeride

Les prestataires touristiques et hébergeurs des territoires de trois communautés de Communes (Saugues, Langeac, Lavoûte-Chilhac) ont été invités, le 23 septembre, à participer à une journée au Domaine du Sauvage, pour découvrir le patrimoine naturel caractéristique de la Margeride. Cette journée, lors de laquelle intervenaient notamment le CPIE du Velay et l'ONF, devait permettre aux professionnels du tourisme de valoriser ces connaissances auprès de leurs publics respectifs lors de la saison touristique. Sont également intervenus le Conseil Général de la Haute-Loire, le Comité départemental de randonnée pédestre et le SMAT du Haut-Allier.

➤ Intervention auprès d'une classe de scolaires

Le 15 octobre dernier, une classe du lycée agricole de Bonnefont (bac Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) est venue sur le Domaine du Sauvage, pour découvrir le patrimoine naturel et sa gestion dans le cadre de démarches comme Natura 2000 ou les Espaces naturels sensibles. L'agent local de l'ONF et l'animateur Natura 2000 du SMAT sont intervenus auprès de cette classe, pour découvrir les peuplements forestiers et les tourbières, qui ont fait l'objet d'opérations de gestion dans le cadre des Espaces naturels sensibles.

Action 2013	Coût	Financement		
		Etat	FEADER	Conseil Général
Animation (SMAT + CG 43)	8 754,05 €	43,1 %	49,4 %	7,5 %
Actions de communication	2 008,84 €			
Suivis scientifiques	6 060,00 €			
Total	16 822,89 €			

2) Programmation des actions pour 2014

M. Oagnol présente les actions prévues en 2014.

➤ Animation et communication

L'animation est reconduite à l'image des autres années.

Ensuite, une à deux actions de communication et de sensibilisation sont proposées.

Tout d'abord une conférence sur les richesses naturelles de la Margeride sera effectuée par un professionnel du patrimoine naturel. Cette conférence sera destinée principalement aux habitants des communes concernées par le site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride », mais aussi au grand public en général.

Une nouvelle animation en lien avec l'association « Histoire et marche » de Chanaleilles est également envisageable.

Hôtel du département.

1, Place Monseigneur de Galard
CS 20310 - 43009 Le Puy en Velay cedex
tél. 04.71.07.43.43 - fax 04.71.07.43.99
conseilgeneral@cg43.fr

➤ Suivis scientifiques et techniques

Suite à l'inventaire des bryophytes (mousses) réalisé en 2009, un suivi des espèces d'intérêt communautaire de ces mousses est proposé en 2014. Il permettra de comparer la présence de stations de mousses d'intérêt communautaire sur un pas de 5 ans, d'analyser leur évolution et de proposer des mesures pour leur gestion.

M. Merle rappelle qu'en tant que propriétaire de terrains, il est responsable de ce qui peut arriver sur ces terrains (notamment accidents éventuels), et qu'il souhaite se dégager de toutes responsabilités lors de ces suivis.

M. Olnagnol propose de travailler à nouveau sur ces aspects juridiques et réglementaires, qu'il convient d'étudier avec les compagnies d'assurances.

Le plan de financement prévisionnel de l'animation 2014 est présenté :

Action 2014	Coût	Financement		
		Etat	FEADER	Conseil Général
Animation (SMAT + CG 43)	8 754,05 €	42,7 %	42,7 %	14,6 %
Actions de communication	500,00 €	50 %	50 %	
Suivis scientifiques	1 870,00 €	50 %	50 %	
Total	11 124,05 €	44,25 %	44,25 %	11,5 %

M. Merle soulève également l'impact des plantations forestières sur l'alimentation en eau des tourbières. Il estime que les épicéas sont en partie responsables d'un assèchement, car aujourd'hui sont constatés des niveaux d'eau plus bas qu'auparavant.

M. Moulin répond que la forêt peut aussi permettre de maintenir une certaine humidité (brouillard notamment), qu'il ne dispose pas d'assez de données sur l'impact des résineux, et qu'il faudra voir l'évolution des peuplements forestiers sur le long terme.

En l'absence de questions ou de remarques supplémentaires, Mme Coufort remercie les participants et clôt la séance.

Marie-Claude COUFORT

Présidente du comité de pilotage des sommets et versants orientaux de la Margeride

